



Conditions générales de vente & Annulation « Domaine Castetbieilh »

Gîtes

RESERVATION :

Un acompte de 30% du prix total du séjour sera débité lors de votre réservation ce qui entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de vente de séjour en Gîtes. Dans tous les cas le séjour en gîtes au Domaine Castetbieilh implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente de séjour en gîtes.

ANNULATION PAR LE CLIENT :

Toute annulation doit être notifiée par e-mail ou téléphone ou par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au propriétaire.

TOUTES ANNULATIONS LIES A DES MESURES GOUVERNEMENTALES LIE A LA COVID-19 EMPECHANT LES CLIENTS DE SE DEPLACER ENTRAINERA AUTOMATIQUEMENT UN REMBOURSEMENT INTEGRAL DE L'ACOMPTE VERSE.

ANNULATION AVANT LE DEBUT DU SEJOUR :

- Le client pourra annuler gratuitement sa réservation jusqu'à 30 jours avant la date du début du séjour.
- Le client ne pourra prétendre à aucun remboursement de l'acompte s'il annule sa réservation dans les 30 jours précédant l'arrivée, en conséquence l'acompte reste acquis au propriétaire.
- En cas d'annulation 72 heures avant la date d'arrivée prévue, le solde du montant du séjour est intégralement dû par le client, et sera débité sur la CB dont le client a fourni les identifiants lors de sa réservation.
- En cas de séjour écourté et/ou de non présentation et ce pour quel que motif que ce soit le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire et par conséquent sera facturé et débité en totalité au client.

Le client nous autorise à prélever par une Vente A Distance (VAD) sur notre terminal de paiement de CB quand cela est nécessaire que ce soit pour le règlement de son séjour ou bien en cas de pénalités liés à une annulation ou bien un départ anticipé, ou encore en cas de dégradation.

-Afin d'éviter tout désagrément concernant une annulation de votre séjour, nous vous suggérons de souscrire à une assurance annulation auprès de votre assureur habituel.

ANNULATION PAR LE PROPRIETAIRE :

Lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer son client mail, téléphone ou voie postale. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées.

REGLEMENT DU SOLDE DE L'HEBERGEMENT :

Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée de votre séjour. Les consommations et prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le Versement des acomptes, dans tous les cas dès le début du séjour en gîtes et chambre d'hôtes.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Le Domaine Castetbieilh s'engage à ne pas transmettre, les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

ASSURANCE :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. IL est tenu d'être assuré par un contrat d'assurance type villégiature pour ces différents risques.

Une attestation sera demandée à l'entrée dans les lieux.

LITIGE :

En cas de litige et à défaut d'accord à l'amiable, seules les autorités de résolution du litige du lieu dont dépendent les propriétaires seront compétentes.



REGLEMENT INTERIEUR GÎTES « DOMAINE CASTETBIEILH »

Durée de location

Ce logement vous est loué pour une période définie lors de votre réservation, déterminée dans votre contrat de location. En aucun cas un client ne pourra se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ

- * Les heures d'arrivée sont prévues l'après-midi à partir de 17h jusqu'à 19h
- * Les heures de départ sont prévues le matin avant 11h.
- * A votre arrivée vous seront remis, les clefs, le règlement intérieur, les décharges et conditions pour l'utilisation de la piscine, un inventaire.
- * Un état des lieux sera fait en début et fin de séjour.

Rappel !!! Le temps consacré au ménage doit avoir lieu le jour du départ, avant l'heure limite.

Matériel fourni

- * Ce logement est loué avec la literie (sommiers et matelas), couettes et oreillers conforme à l'inventaire. Vous devez obligatoirement laisser les alèses pour envelopper les matelas, ainsi que les protège oreillers.
 - * Les draps et autre linge de maison (parures de lit, serviettes, torchons...) ne sont pas fournis. (Possibilité de les louer en supplément)
- Chaque matelas et oreillers sont équipés d'alèses qui devront être propres et maintenues lors du départ.
- * Un kit est mis à votre disposition à votre arrivée (sacs poubelles, éponges, café, lessive, produits ménagers, sel, poivre, vinaigre, huile...) Ayez la gentillesse de renouveler pour les autres arrivants.

Utilisation des lieux

- * Tous les meubles sont à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté.
- * La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.
- * Toutes les commodités sont à votre disposition, sous réserve d'un usage normal et raisonnable. A cet égard, veuillez ne rien jeter dans la cuvette des WC, hormis le papier hygiénique.
- * Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation en cas de non-respect de cette clause.

Utilisation de la connexion Internet

- * le locataire s'engage à respecter les lois en matière de téléchargements et de consultations de sites. En cas de demande de la part des autorités compétentes, le propriétaire du gîte transmettra les coordonnées du locataire ayant bénéficié de ladite connexion.

Utilisation de la piscine

- * Utilisation de la piscine : Dans le cadre de la réglementation française sur l'utilisation des piscines familiales ouvertes aux hôtes (objectif : éviter les accidents dont sont victimes les enfants) et dans le but de permettre une utilisation harmonieuse, ce règlement piscine a été élaboré.
 - Les propriétaires rappellent à toute leur clientèle l'absence de surveillance de la piscine
 - La piscine étant une piscine familiale, son usage est réservé uniquement aux membres de la famille des propriétaires et aux personnes séjournant en Gîtes et chambres d'hôtes.

- Tout enfant de moins de 13 ans, non accompagné par un parent majeur, n'est autorisé à accéder à l'espace piscine. L'usage de la piscine par les enfants est sous l'entière surveillance et responsabilité de leurs parents.
- Tous jeux bruyants, tous jets d'objets sont interdits dans et autour de la piscine, plongeurs et saut depuis le bord sont interdits. Utiliser vos propres serviettes de bain (les serviettes de toilettes des chambres ne sont pas destinées à être utilisées en dehors des chambres)

Les usagers de la piscine s'engagent :

- à prendre une douche avant le bain et à éviter de se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire.
- à accéder à l'espace piscine chaussés de sandales adaptées à cet usage.
- à utiliser un maillot réservé uniquement à l'usage de la baignade.
- à ne pas y apporter de nourriture ou boisson.
- l'espace piscine est ouvert aux hôtes de 10h à 12h, et 15h00 à 19h.
- tout utilisateur de la piscine doit être couvert par une assurance Responsabilité Civile défense et recours.
- le propriétaire, sur manquements répétés à l'un des articles, peut retirer l'autorisation d'accès à l'espace piscine qu'il a préalablement accordée sans dédommagement quel qu'il soit.

Jacuzzi : cf. règlement complet à la réception

* L'utilisation du JACUZZI est en supplément et doit être réservé auprès des propriétaires avec certaines règles de bienséances, prendre une douche obligatoirement avant de se rendre dans le Jacuzzi, ne pas manger, ni boire ni fumer quand on est dans le Jacuzzi. Les enfants seuls ne sont pas autorisés à utiliser le Jacuzzi. Chaque utilisateur doit faire le nécessaire pour le laisser propre.

TARIF : 8€/pers pour 20 min

Consignes de sécurité et de bienséance

* Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

* Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 7h du matin.

* Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur du logement.

* En cas d'urgence, veuillez avertir les secours (18 pour les pompiers, 15 pour le Samu, 17 pour la police, 112 pour les portables).

* Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Le parc avec sa piscine et son jacuzzi peuvent présenter des dangers de noyade, ne laissez pas les enfants s'y promener seuls sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte responsable.

* Les locataires s'engagent à veiller à fermer les fenêtres et velux, en cas de risques de pluies (et notamment d'orage) Les fenêtres et velux doivent être fermés en cas d'absence. Toute dégradation du fait de pluies à l'intérieur des pièces (notamment des murs et sols) sera imputable au locataire.

* Le locataire est dans l'obligation de contracter auprès de sa Compagnie d'Assurances une protection responsabilité Civile Locative dite « VILLEGIAURE » assurant l'ensemble des locaux qui lui sont confiés, pour les dommages tels qu'incendie, explosion, dégâts des eaux qui pourraient être causés par lui-même ou par ses hôtes et ce, durant la période de location. Une attestation d'assurance établie au nom du locataire doit être impérativement jointe au contrat de location

Rappel !!! Le propriétaire ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable des accidents ou dommages qui pourraient survenir dans la propriété, sur le parking ou dans les manœuvres d'accès ou de sortie du domaine.

Forfait Nettoyage

* Un forfait Nettoyage (60€) peut s'appliquer en fin de séjour, si le client n'a pas choisi d'effectuer lui-même le nettoyage des lieux ou si un état des lieux après le départ du client indique que le nettoyage a été insuffisant.

* Dans ce cas, le forfait Nettoyage comprend notamment le nettoyage des pièces et du linge de maison. Toutefois, merci de veiller à ne pas laisser le logement en désordre en assurant le rangement des meubles, des objets et vaisselle sans oublier de vider les poubelles.

Rappel !!! le logement doit être rendu impeccable...

- * Les sanitaires : WC, douche et vasques "siphons"
- * l'électroménager (frigo, lave-linge, cafetière, micro-ondes, lave-vaisselle...)
- * les meubles (chaises, canapés, tables...)
- * la vaisselle (couvert, assiettes, verres, plats) Doivent être nettoyés et rangés
- * les sols doivent être aspirés et nettoyés.

IL EN EST DE MEME EN CE QUI CONCERNE LE MATERIEL EXTERIEUR

(Tables, chaises, parasols, barbecue, transat, salon extérieur...)

Ordures ménagères

- * Des poubelles et lieu de tri sont mis à votre disposition. Merci de respecter les règles de tri.

Rappel !!! Lors de votre départ, veuillez ne rien laisser dans les poubelles et les rendre propres (sauf si vous avez souscrit le forfait Nettoyage "seulement vidées").

Accueil des animaux (non autorisé)

Parking

- * non surveillé

Barbecue

- * A disposition des locataires sur demande. Vous pouvez utiliser du charbon dans le barbecue, mais ce dernier devra être débarrassé de ses cendres.

L'entretien

- * selon le séjour (long ou court), nous serons amenés à intervenir pendant votre séjour pour la tonte, l'arrosage des fleurs, l'entretien de la piscine et du Jacuzzi. Nous veillerons à respecter votre intimité.

En cas de problème

- * En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord.
- * En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.